



HAL
open science

A marrakech

Khawla Atir (1), Abdullah Ait L'houssain (2), Said Ait Mbark (3)

► To cite this version:

Khawla Atir (1), Abdullah Ait L'houssain (2), Said Ait Mbark (3). A marrakech : Khawla Atir (1), Abdullah Ait L'houssain (2), Said Ait Mbark (3) Faculté des lettres et Sciences Humaines Marrakech, Université Cadi Ayyad Ecole Nationale de Commerce et de Gestion Kenitra, Université Ibn Tofail. 1- Etudiante Chercheure: Encg Audit et Contrôle de Gestion 2- Etudiant Chercheur: Master spécialisé en tourisme, patrimoine et développement durable 3- Etudiant Chercheur: Master recherche en dynamique des espaces géographiques: aménagement et développement territoriale . 2016. hal-01277656v1

HAL Id: hal-01277656

<https://hal.science/hal-01277656v1>

Preprint submitted on 26 Feb 2016 (v1), last revised 9 Jun 2016 (v2)

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Le commerce ambulant dans la ville de Marrakech

تجارة الشارع في مدينة مراكش

Street vending in the city of Marrakech

Khawla Atir (1), Abdullah Ait L'houssain (2), Said Ait Mbark (3)

Faculté des lettres et Sciences Humaines Marrakech, Université Cadi Ayyad
Ecole Nationale de Commerce et de Gestion Kenitra, Université Ibn Tofail.

10 / 02 / 2016

1- Etudiante Chercheure : Encg Audit et Contrôle de Gestion

2- Etudiant Chercheur : Master spécialisé en tourisme, patrimoine et développement durable

3- Etudiant Chercheur : Master recherche en dynamique des espaces géographiques :
aménagement et développement territoriale

Résumé :

Les représentations sociales font du commerce dit ambulante, informel, ou de rue, un ensemble d'activités liées à l'inégalité, à l'anarchisme et au sous-développement.

Le commerce ambulante peut constituer la seule source de revenus pour plus de 1 million de personnes au Maroc. Néanmoins, cette activité informelle se caractérise par l'absence d'organisation engendrant des problèmes d'encombrement de l'espace public, et l'absence de contrôle des produits vendus, favorisant la vente de produits périmes et impropres à la consommation.

Mots-clés :

Commerce informel, marchands ambulants, vendeurs de rue, colportage

الملخص :

يفرض الواقع الاجتماعي القيام بأعمال تجارية كما نقول تجارة الشارع أو التجارة الغير مهيكلة، و هي مجموعة من الأنشطة الغير رسمية و لا تتم وفق إطار قانوني و ترتبط بشكل أكبر بالبلدان المتخلفة و النامية.

و يمكن اعتبار تجارة الشارع أو تجارة الباعة المتجولين المصدر الوحيد لدخل أزيد من 1 مليون نسمة في المغرب، و مع ذلك يتميز هذا النشاط غير الرسمي بغياب التنظيم، الذي يتولد عنه مشاكل مرتبطة بالإزدحام في الشارع العام، و غياب المراقبة فيما يتعلق بالمنتجات المعروضة للبيع مما يترتب عنه تشجيع السلع الغير صالحة للإستهلاك.

الكلمات المفتاح :

التجارة غير المهيكلة، الباعة المتجولين، التجار المتجولين، التجوال

Abstract:

Social representations of the so-called informal or street trade sketch it as blurred set of activities linked together with illegality, archaism and underdevelopment.

It can be considered that street trade or hawkers trade is probably the only source of income for more than 1 million people in Morocco. Nevertheless, this informal activity is characterized by, The lack of organization giving rise to congestion problems of public space, and The lack of control of sales, promoting the sale of goods unfit for consumption.

Keywords :

Informal trade, itinerant vendors, street traders, peddling

Introduction

Les trois dernières décennies ont été les témoins des transformations et de la croissance explosive de la ville de Marrakech en rapport avec le rôle qu'elle assume au sein de la région de Marrakech Asfi, particulièrement dans le secteur de tourisme et de l'habitat.

Parallèlement a ce développement, le secteur de tourisme à fait apparaître des circuits informelles de commerce ambulants qui échappent à l'impôt, et occupent des espaces publics dans certains quartiers de la ville de Marrakech.

Le commerce ambulants peut on le considérer comme une activité génératrice de revenus qui contribuent au développement de la ville, et en même temps le signaler comme un obstacle au flux des trafics des véhicules et piétons, il semble constituer aujourd'hui l'un des aspects indispensables de l'économie urbaine. La littérature le qualifie de commerce d'opportunité et moyen de renforcement de l'animation commerciale et de l'intégration sociale au sein des quartiers.

Etant conscient de ce problème, l'Etat estime qu'il est nécessaire de l'approfondir en explorant des actions dans ce domaine, par des mesures organisationnelles et d'accompagnement à des investissements importantes.

Le commerce ambulants peut on le définir comme une action de la mobilité qui consiste de rapprocher un bien ou un service à un consommateur susceptible de l'acheter sur un espace d'exposition.



Ce type de commerce dit informel est souvent considéré comme un ensemble d'activités non déclarées et illégales (Monnet, 2006). Il est également perçu comme un marché noir et un concurrent déloyal de l'économie formelle, et en même temps une réponse à la crise ou aux rigidités de l'économie formelle puisqu'il génère du travail et répond à des besoins de la catégorie sociales précaires.

La méthodologie de recherche menée se base sur la revue bibliographique et l'enquête par questionnaire sur un échantillon de 350 personnes opérantes dans les marchés de la ville.

1-Présentation du commerce ambulant à Marrakech :

1.1-Présentation du territoire d'étude :

Carte 1 : localisation de la ville de Marrakech :



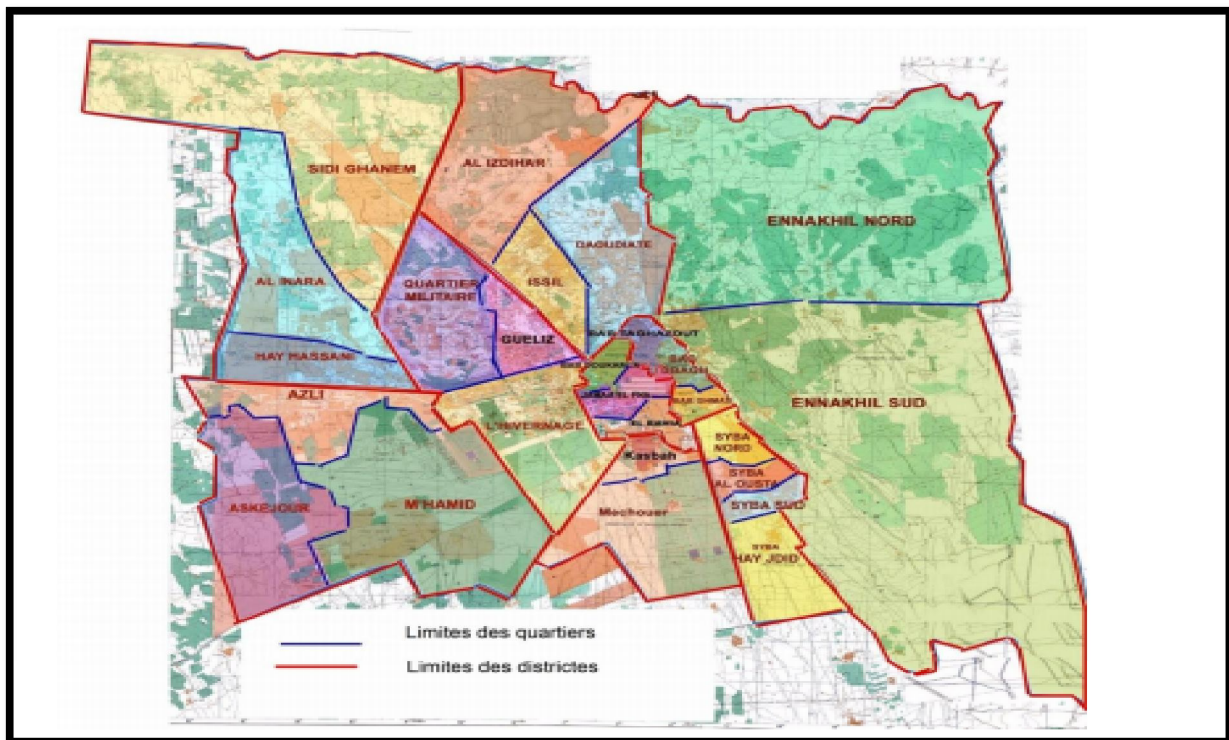
Source : réalisé à titre personnel , logiciel Mapinfo

L'étude s'est déroulée dans les quartiers de la ville de Marrakech. Selon le découpage administratif, la ville est subdivisée en commune urbaine avec cinq arrondissements communaux (médina, guéliz, Ménara, Annakhil et sidi Youssef ben Ali et un pachalik Kasbah Mechaouar).

La situation sur le terrain montre que les quartiers urbains de la ville de Marrakech sont subdivisés en neuf districts :

« Hay hassani ; Sidi Youssef Ben Ali ; Kechich ; Ménara ; Jamaa El Fnaa, Hay Mohammadi; Hivernage ; Municipalité Mechaouar Kasbah ; Annakhil ».

Carte 2 : Situation géographique des quartiers urbains de la ville de Marrakech



Source : Haut commissariat de plan à Marrakech, le 10 / 01 / 2016

1.2-Les effectifs des commerçants ambulants estimés par les autorités locales :

Les autorités locales ont recensé 3.483 commerçants ambulants de produits de consommation qui occupent les deniers publics dans la ville de Marrakech durant la période allant du mois de juillet, Au mois de septembre 2008. Le tableau ci-dessous représente les effectifs des commerçants ambulants par districts.

Tableau 1 : Les effectifs des commerçants ambulants par districts :

Districts	Effectifs des commerçants ambulants recensés
Hay Hassani	970
Sidi Youssef Ben Ali	805
Kéchich	538
Ménara	291
Jamaa Al fana	280
Hay Mohammadi	279
Hivernage	156
Municipalité Méchouar Kasbah	85
Annakhil	79
TOTAL	3.483

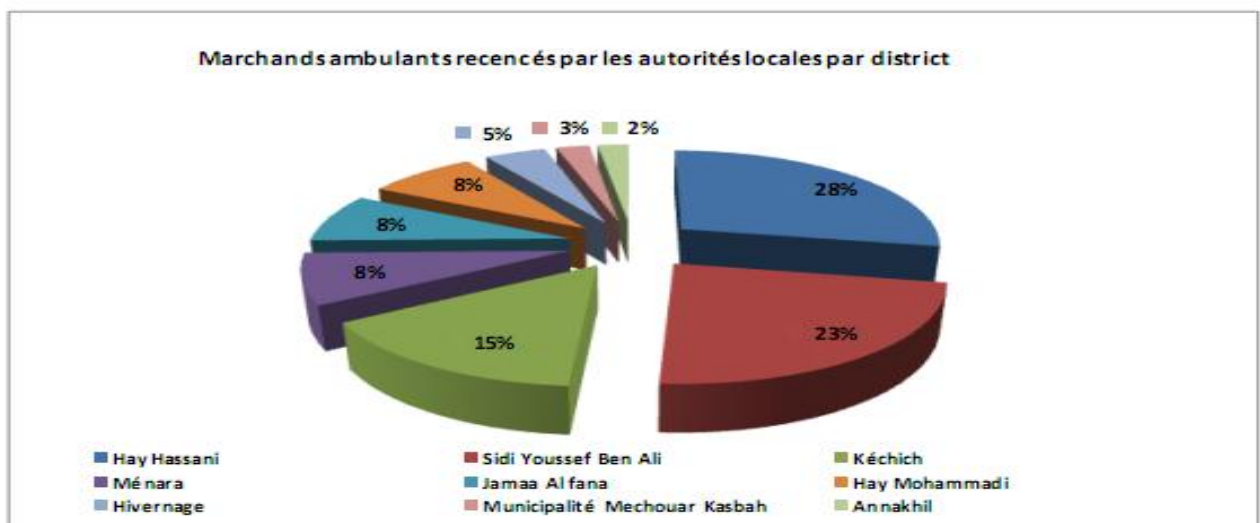
Source : Haut commissariat de plan à Marrakech, le 10 / 01 / 2016

1.3- Lieux de rassemblement des commerçants ambulants :

Il semble que l'effectif des commerçants ambulants connaît une expansion à Marrakech, Il traduit en effet, le grand décalage entre l'accroissement démographique et la croissance de l'économie urbaine.

Certains rues et souikats se sont spécialisés dans le petit commerce des fruits et légumes alors que d'autres sont spécialisés dans le commerce d'habillement, des chaussures et des objets d'artisanat.

- Graphique 1 : Les effectifs des commerçants ambulants estimés par les autorités locales :



Source : Haut commissariat de plan à Marrakech, le 10 / 01 / 2016

D'une façon globale et par rapport à l'effectif estimé par les autorités locales, la forte concentration est observée au sein des quartiers du Hay hassani 28%, suivis des quartiers du SYBA 23%, et celui de Kechich 15%. Les proportions relatives aux quartiers relevant des districts Ménara, Jamaa El Fnaa, représentent 8%. Alors que les quartiers de hivernage, Mechaouar, Annakhil connaissent une faible proportion de 5%, 3%, 2%.

2- Caractéristiques socio-démographiques des commerçants ambulants :

2.1- Répartition des commerçants ambulants par tranches d'âges :

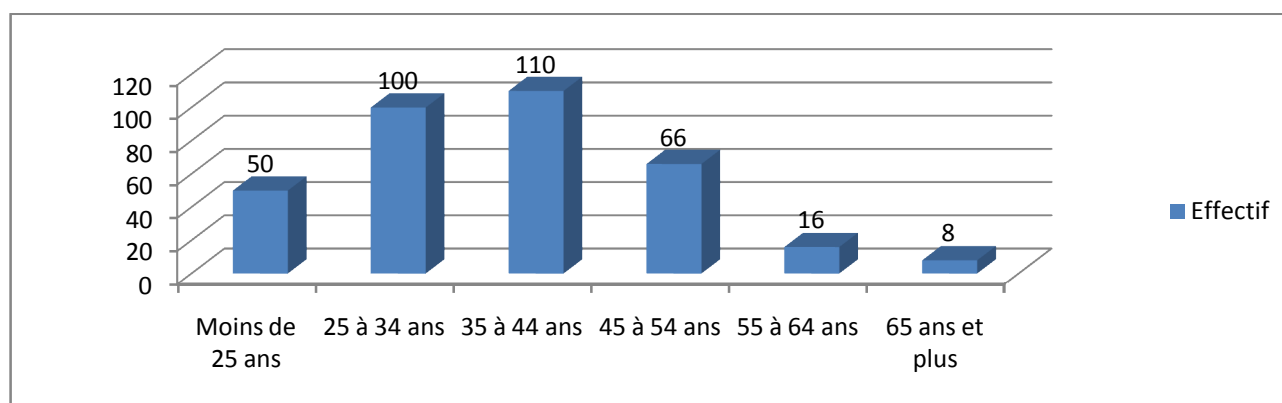
Tableau 2 : La pyramide des âges des commerçants ambulants :

Classe des âges	Effectif	Pourcentage
<i>Moins de 25 ans</i>	50	14.28%
<i>25 à 34 ans</i>	100	28.57%
<i>35 à 44 ans</i>	110	31.42%
<i>45 à 54 ans</i>	66	18.85%
<i>55 à 64 ans</i>	16	4.57%
<i>65 ans et plus</i>	8	2.28%
Total	350	100 %

Source : Enquête de terrain ; le 14 / 01/ 2016

L'âge moyen des commerçants qui pratique le commerce ambulant est de 25 à 34 ans soit 28.57 %. Alors que 2.28 % ont 65 ans et plus.

Graphique 2 : Répartition des commerçants ambulants par tranche d'âges :



Source : Enquête de terrain ; le 14 / 01/ 2016

2.2- Genre de commerçants ambulants à Marrakech :

Les commerçants ambulants qui existent dans les quartiers de la ville de Marrakech sont dans la majorité des hommes, soit 77.14 % alors que les femmes qui s'adonnent à ce type de commerce informel sont représentés à peu près de 22.85 %. Le tableau suivant permet ces affirmations.

Tableau 3 : Répartition des commerçants ambulants par genre :

Genre	Effectif	Pourcentage
Masculin	270	77.14%
Féminin	80	22.85%
Total	350	100

Source : Enquête de terrain ; le 14 / 01/ 2016

2.3- Situation matrimoniale des commerçants ambulants :

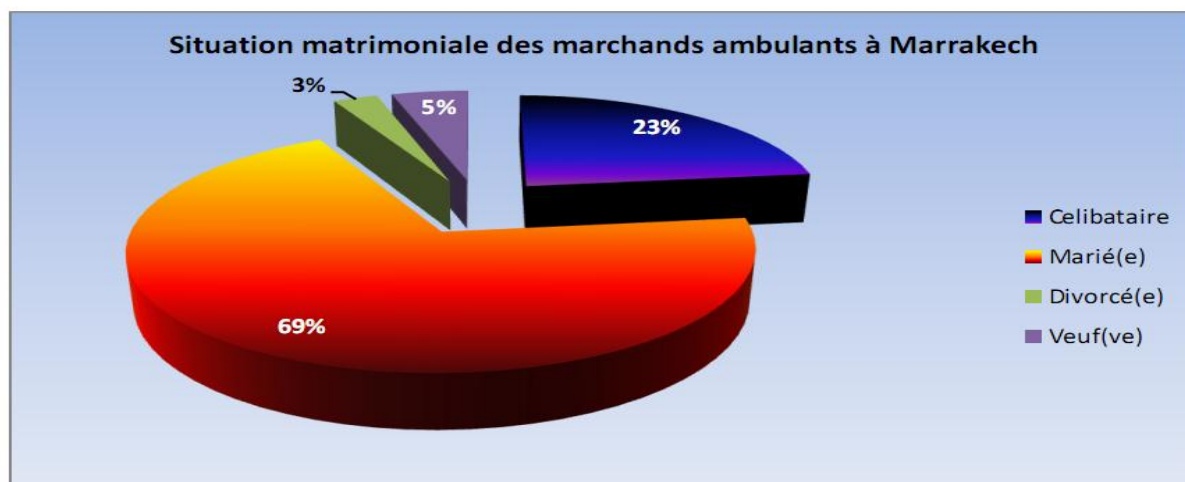
Tableau 4 : Statut matrimoniale des commerçants ambulants :

Situation Matrimoniale	nombres	Pourcentage
Célibataire	80	23
Marié(e)	242	69
Divorcé(e)	10	3
Veuf (ve)	18	5
Total	350	100

Source : Enquête de terrain ; le 14 / 01/ 2016

Les commerçants mariés représentent 69% ce qui reflète l'obligation dans laquelle se trouvent ses personnes pour assurer la survie de leur famille. Par ailleurs les célibataires représentent 23% ce qui permet de penser au chômage qui touche une bonne proportion de ces deux catégories de personnes et qui trouvent dans le commerce ambulant une activité de subsistance. Cependant, il ne faut pas nier les autres catégories quoiqu'elles soient faiblement représentées à savoir : 5% de veufs et 3 % des divorcés.

Graphique 4 : Statut matrimoniale des commerçants ambulants :



Source : Enquête de terrain ; le 14 / 01/ 2016

3- Les causes socio-économiques et politiques de l'activité ambulante :

3.1-Selon le citoyen :

A peu près de 80% des citoyens interrogés pensent que le commerce ambulante est la conséquence de l'exode rural. Une partie non négligeable de 20 % évoque qu'il répond aux besoins de la population.

La culture semble être un déterminant par excellence. L'ensemble des citoyens privilégie les marchés du quartier « souk » par rapport aux autres marchés modernes de commercialisation puisque les prix sont abordables.

3.2- Selon les commerçants ambulants :

Plus de 41 % des commerçants ambulants avancent que les mauvaises conditions matérielles de la famille sont la cause principale de ce phénomène. A peu près de 40% l'exercent parce qu'ils n'ont pas trouvés d'autres alternatives, 5 % évoque l'incapacité d'avoir un local pour vendre leurs produits et pour 12 % il s'agit d'un métier qui rapporte sans charges fixes et pour 2 % c'est un métier des parents.

La majorité des commerçants issus de milieu rural accuse la sécheresse, par contre l'ensemble des commerçants issus de l'urbain déclare l'absence d'opportunité d'emploi.

3.3-Selon les autorités locales et les élus :

Les autorités locales pensent que le phénomène est une réponse à la situation socio-économique de certaines catégories de ménages qui souffrent de l'exclusion sociale. Certains cadres de l'autorité locale et élus l'expliquent par l'exode rural qui est selon eux la conséquence de la sécheresse, de l'insuffisance des infrastructures et les services de bases, de l'absence de stratégies locales de développement communautaire.

Certains responsables évoquent comme causes directes l'absence de réglementation du secteur.

D'autres pensent que ce type de commerce est :

- ✓ Facile d'accès et non encore organisé
- ✓ Génère des profits faciles
- ✓ Non contrôlés par le dispositif de l'Etat
- ✓ Ne demande pas un grand budget mais qui génère des profits escomptes d'impôts.

Quoi qu'il en soit, il s'agit d'une manière de faire face au chômage pour les personnes sans emploi, inhérent à une économie urbaine en difficulté. Le commerce ambulant mobilise ainsi une bonne partie de la population urbaine qui se trouve dans l'obligation d'intégrer la vie active.

4- L'importance de l'activité de commerce ambulant :

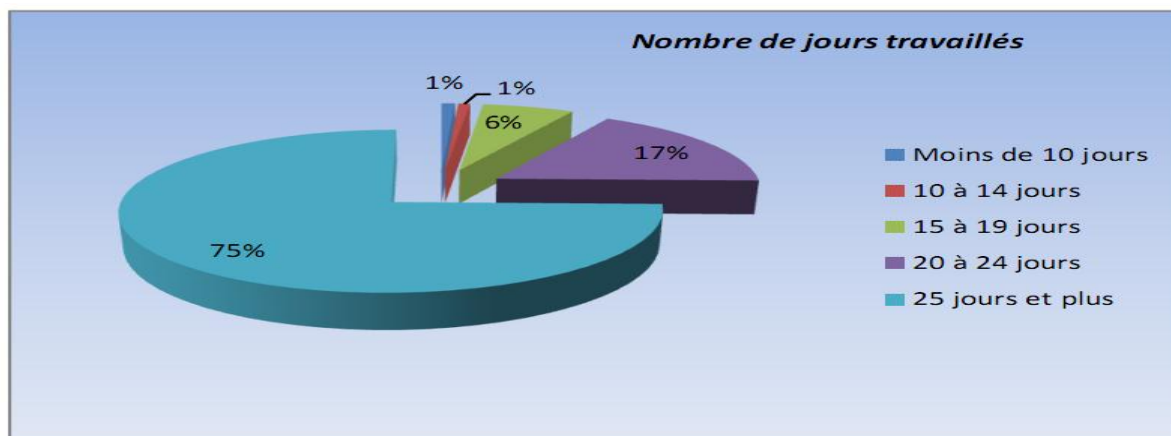
4.1-Temps alloué a l'activité :

A- Nombre de jours travaillés par mois :

Il est à noter que l'activité présente une variabilité assez importante en termes de nombre de jours travaillés par mois. L'examen du graphique suivant présente cette variabilité. En effet, l'étendue de cette variable se situe entre 5 à 31 jours. Cependant, la distribution de cette variable montre une moyenne journalière de 26 jours par mois. Pour plus de 75% des commerçants

ambulants c'est 25 jours par mois. Ceci montre que l'activité ambulante est la principale source de subsistance pour ces commerçants et qu'il s'agit d'une activité qui se pratique d'une façon journalière.

Graphique 5 : Nombre de jours travaillés par mois

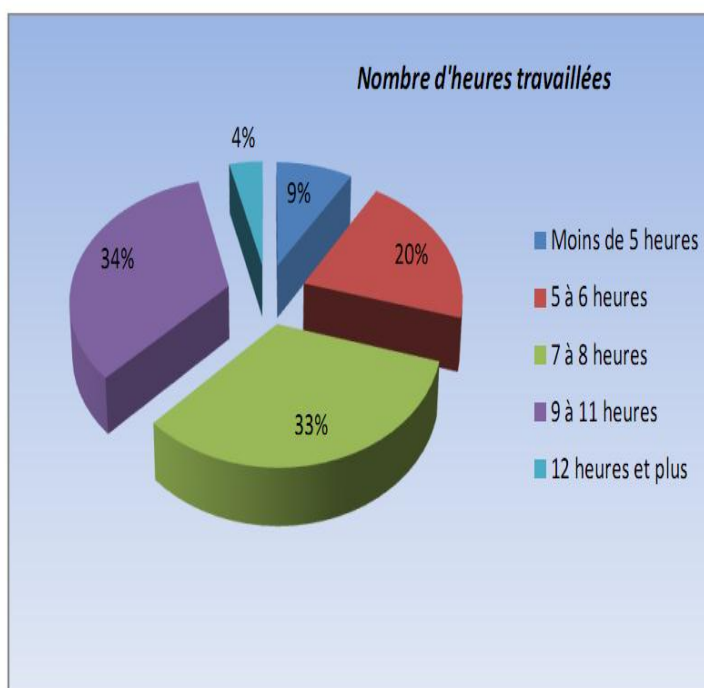


Source : Haut commissariat de plan ; le 10 / 01 / 2016

B- Le nombre d'heures travaillées :

Graphique 6 : Nombres d'heures travaillées par jours

Le nombre d'heures travaillées par jours par les commerçants ambulants présente une certaine variation, qui varie de 1 heure à 15 heures par jour. Conformément au graphique suivant, 34 % des commerçants ambulants travaillent plus de 9 heures par jour, et 33 % de 7 à 8 heures par jour. Ainsi 20 %, travaillent entre 5 et 6 heures alors que 9 % travaillent moins de 5 heures par jour et seulement 4% représente une force de travail de 12 heures et plus par jours .



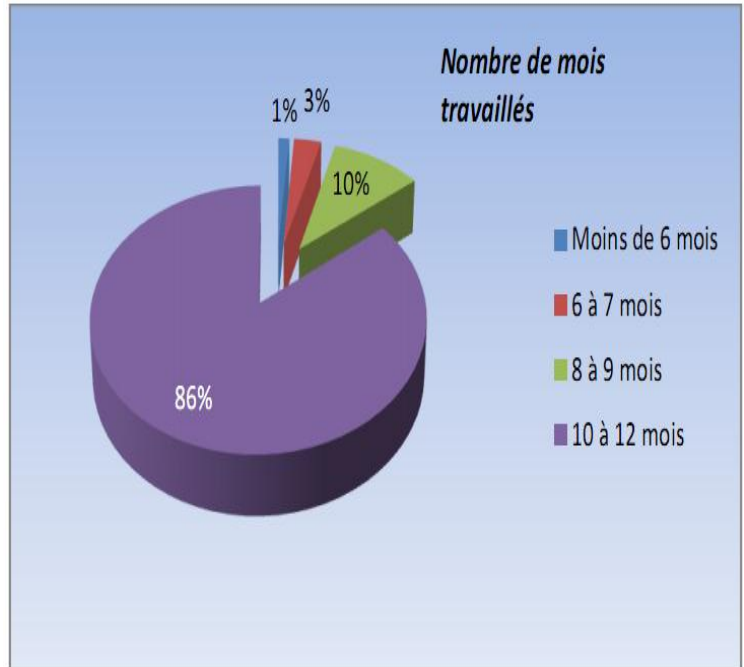
Source : Haut commissariat de plan ; le 10 / 01 / 2016

C- Nombre de mois travaillés :

Les commerçants ambulants semblent travailler dans leur majorité, 12 mois par an, soit 86%.

Cependant on note l'existence de certains commerçants ambulants exercent leur activité pendant moins d'une année (10 % travaillent 8 à 9 mois, 3 % travaillent moins de 8 mois par an). Et 1 % moins de 6 mois. Ce qui nous permet de dire que le commerce ambulants est une activité importante.

Graphique 7 : Nombre de mois travaillés par an



Source : Haut commissariat de plan ; le 10 / 01 / 2016

5- Source d'approvisionnement des produits :

5.1- Approvisionnement :

Certains commerçants s'approvisionnent des produits de l'artisanat auprès des artisans, marchés de gros et grossistes.

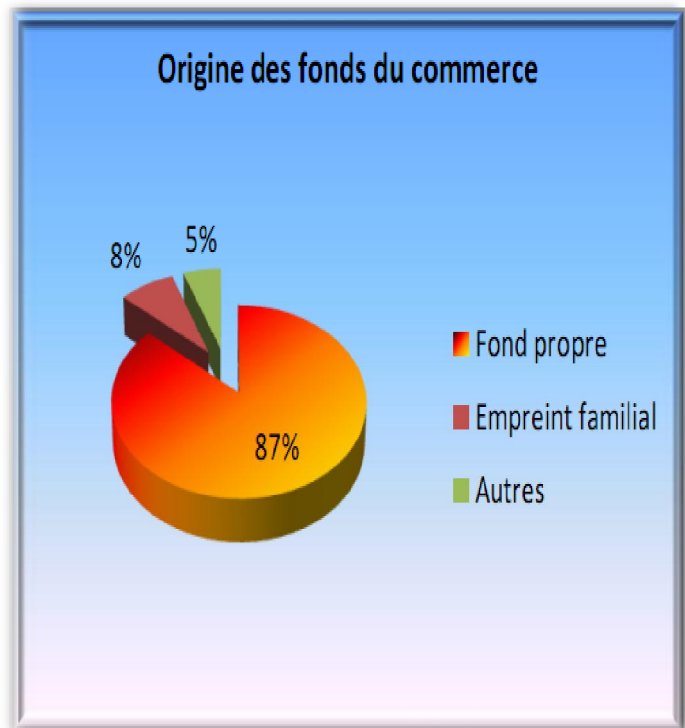
Les commerçants de la contre façon divulguent rarement leurs sources. Ils prétendent que les produits proviennent des usines marocaines qui fabriquent exclusivement pour une clientèle étrangère. Ils préfèrent parler de contre bande plutôt que de la contre façon.

5.2- Origine des fonds mobilisés dans le commerce ambulants :

Dans l'ensemble, le secteur bancaire n'accorde pas de crédits aux commerçants ambulants. Ces derniers continuent à financer l'essentiel de leurs activités par leurs propres moyens.

Une meilleure organisation des relations entre le secteur bancaire et les circuits de financement informel serait réciproquement bénéfique pour les deux secteurs et permettrait ainsi de développer d'avantage les potentialités des acteurs de l'informel à enregistrer leurs petites entreprises.

Graphique 8 : Origine des fonds de commerce



Source : Haut commissariat de plan ; le 10 / 01 / 2016

6-Les retombés économiques du commerce ambulant :

6.1-Chiffres d'affaires :

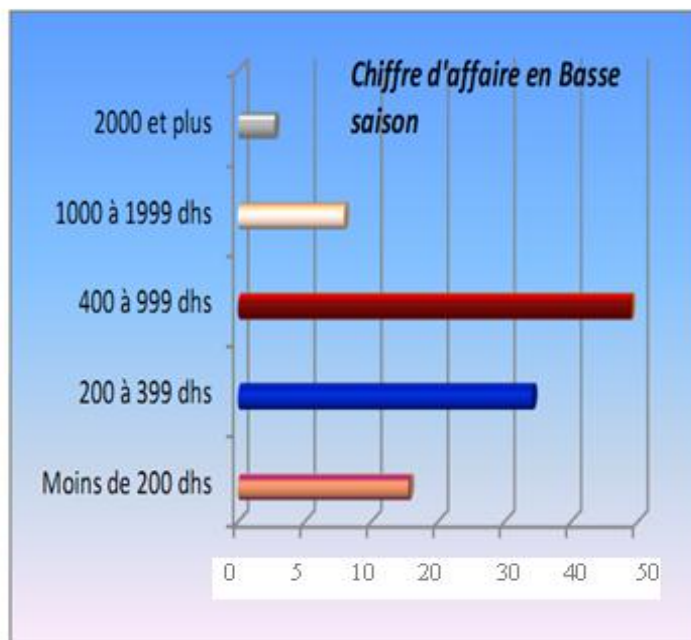
Si l'on considère les alternances des commerces, on doit s'attendre à une fluctuation dans les chiffres d'affaires des commerçants ambulants en fonction des saisons. on distingue trois saisons :

- La basse saison ou le commerce ambulant est à son faible rendement ;
- La moyenne saison « période de pénurie des marchandises » où le commerce ambulant est rentable « apparition des nouveaux produits » ;
- La haute saison où le commerce est très productif « périodes des fêtes ».

6.2- Chiffre d'affaire en Basse saison :

Le chiffre d'affaire généré dans la Basse saison représente un taux de 46 % qui se situe entre 400 à 1000 dhs, on remarque dans le graphique que 31 % touche un salaire entre 200 à 400 dhs, Et 14 % ont un chiffre d'affaire de moins de 200 dhs, cependant 7 % déclarent un chiffre d'affaire de 1000 à 2000 dhs. Ainsi les commerçants ambulants ayant déclaré un chiffre d'affaire qui dépasse plus de 2000 dhs représentent une faible proportion soit 2 %.

Graphique 9 : Chiffre d'affaire en Basse saison



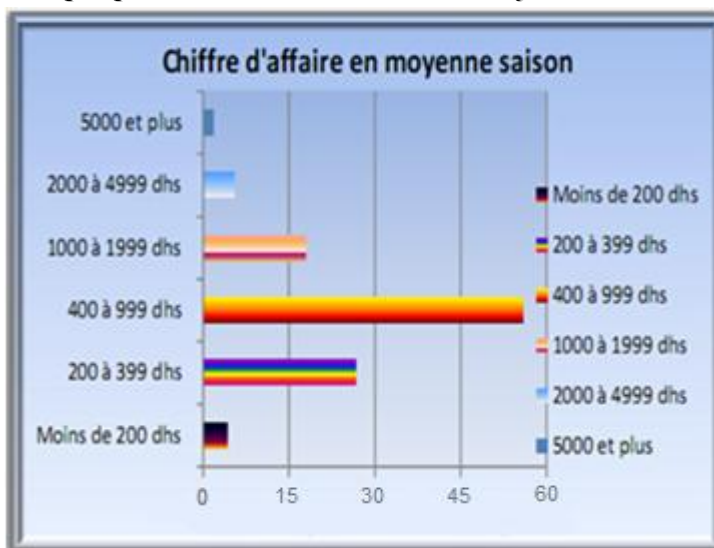
Source : Haut commissariat de plan ; le 10 / 01 / 2016

6.3-Chiffre d'affaire en saison moyenne :

Les statistiques changent relativement si l'on considère la moyenne saison, en effet, 52 % entre 400 à 999 dhs, et 25% déclarent un chiffre d'affaire entre 200 à 400 dhs, alors que 16 % représente un salaire entre 1000 et 2000 dhs. 4 % entre 2000 et 4999 dhs, et 2 % touche un salaire moins faible de 200 dhs.

Cependant, on note une faible catégorie de commerçants soit 1 % qui annonce un chiffre d'affaire de plus de 5000 dhs.

Graphique 10 : Chiffre d'affaire en moyenne saison

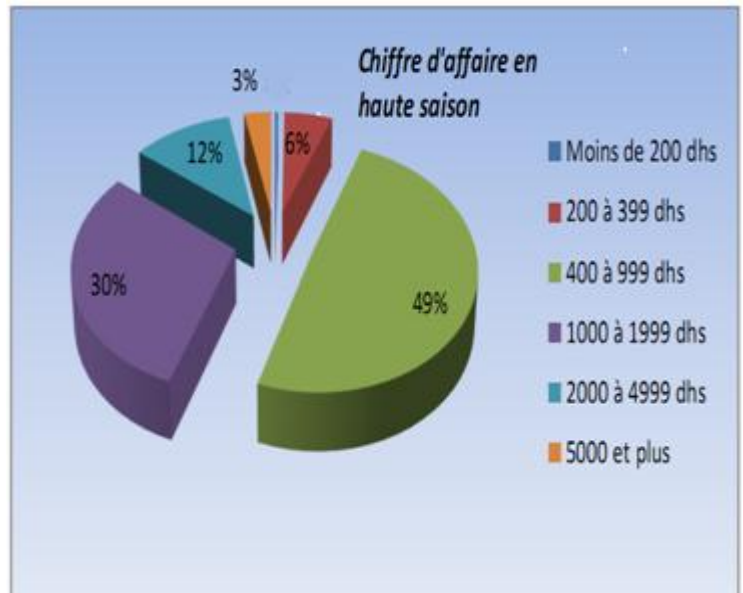


Source : Haut commissariat de plan ; le 10 / 01 / 2016

6.4-Chiffre d'affaire en haute saison :

Graphique 11 : Chiffre d'affaire en haute saison

Lors de la haute saison les données suivantes dévoilent une relative amélioration du chiffre d'affaire par rapport aux autres saisons. Presque 49% déclarent un chiffre d'affaire entre 400 et 1000 dhs, 30% entre 1000 et 2000 dhs et 12 % entre 2000 et 5000 dhs. Alors que 6% touche un salaire entre 200 a 399 dhs. Ainsi les personnes ayant déclaré un chiffre d'affaire de plus de 5000 dhs représentent une part de 3%.



Source : Haut commissariat de plan ; le 10 / 01 / 2016

7-Les représentations sociales et les causes du commerce ambulants :

7.1-Les représentations sociales du commerce ambulants :

Schéma 1 : les représentations sociales :



Source : travaille du groupe

7.2- Les causes du commerce Ambulant :

Schéma 2 : les causes principales de commerce ambulants :



Source : travaille du groupe

8- L'organisation de commerce ambulant dans la ville de Marrakech :

8.1- L'organisation de commerce ambulant :

En 2004, le ministère du Commerce et de l'industrie avait lancé des actions de réorganisation de commerce ambulants en l'intégrant dans le «Souk namoudaji ». Qui porte sur une organisation spatiale de ce commerce par la création des boutiques de ventes « formel » dédié a la location et soumis aux impôts et des amendes à payer en cas de fraction.

Certains espace publiques comme les souks ont été créé pour exercer les activités commerciales, mais la rigidité des procédures administratifs ne semble plus aujourd'hui convenable pour la plupart des commerçants ambulants qui trouvent des difficultés de payé les frais de la location de l'espace et essaye en autre d'échapper aux impôts.

Face aux situations de chômage et la volonté de satisfaire leur besoins primaires de survies, les commerçants ambulants sont de plus en plus évoluer dans le circuit commercial dit informelles de la ville de Marrakech, et même s'il n'y a pas de réglementation officielle qui répond à leur besoins, les commerçants essayent de s'organiser selon des règles implicites. En effet, les commerçants prennent place selon les habitudes de chacun et en tenant compte de l'ancienneté. On peut aussi constater une certaine solidarité entre les vendeurs, ceux-ci s'entraident pour pouvoir conclure plus de vente, en se transmettant des objets et se prêtant de l'argent.

8.2- Recommandation :

- Réduire la concurrence déloyale.
- Assurer la sécurité et l'embellissement des villes en luttant contre l'anarchie urbaine.
- Elargir l'assiette fiscale.
- Assurer la commercialisation des produits dans les conditions d'hygiènes et de sécurité.
- Réduire le chômage en préservant aux commerçants ambulants leur emploi

- L'élaboration des stratégies et des politiques pour la promotion de la femme.
- Une stratégie de promotion de la femme s'impose dans l'immédiat par une action d'accès sur la lutte contre la pauvreté.
- Le commerce ambulant est une activité mobile et donc plus difficilement contrôlable. Il faut mettre en place une autorisation réglementaire de lutte contre le travail frauduleux et protéger les commerçants.
- Intégration de la femme dans le complexe artisanal et assurer l'égalité chances et ses droits sociaux.
- Mettre en place des règles juridiques applicables aux commerçants ambulants.
- Renforcer l'employabilité des femmes par la création des activités génératrices de revenus.

Conclusion :

L'étude a pu mettre en évidence les retombés économiques de commerce ambulant sur les commerçants, les problèmes liés à l'activité commerciale ainsi que les représentations sociales de ce type de commerce dans la ville de Marrakech.

Pour ce qui est de l'organisation, a part la charte communale qui en parle timidement, l'étude n'a pas relevé de textes de lois régissant l'exercice des activités ambulantes comme il en est le cas dans les pays occidentaux. Le ministère du commerce élabore une stratégie qui doit permettre l'organisation de ces commerçants et leur participation active au développement économique de la ville. Cette stratégie est basée sur la sédentarisation et l'amélioration des conditions de ce type d'activités par la création des espaces commerciaux digne et respectueux.

En ce qui concerne la concurrence, certains pensent que la concurrence est féroce et déloyale entre le formel et l'informel et critiquent son impact négatif sur le commerce formel. Ils le considèrent comme étant une réponse aux crises et aux rigidités de l'économie formelle. D'autres par contre lui attribuent un impact positif et pensent qu'il existe une véritable interaction entre les deux types de commerces.

Quant aux déterminants, les avis sont partagés. Alors que le citoyen accuse le chômage et l'inaccessibilité économique de certains produits essentiels dans le secteur formel et privilégie la culture du souk, le politicien accuse l'exode rural due a la sécheresse, a l'absence de politique de développement rural et d'insertion sociale.

Les autorités locales quant à elle accuse la facilité d'accès en l'absence de lois qui organise et réglementent le secteur. Le commerçant ambulant accuse l'absence d'opportunité d'emploi et de politique d'insertion sociale.

Les administrations pensent qu'il s'agit d'un secteur qui contribue a la désorganisation urbaine, qui échappe aux impôts et au contrôle fiscales ce qui prive la commune d'une part importante des recettes. Cependant, vu ses déterminants socio-économiques et ses fondements culturels, tout le monde semble être d'accord pour ce type de commerce qu'ils soient réglementés et organisés.

Bibliographie :

- Monnet, J. (2006). L'ambulantage : Représentation du commerce ambulant ou informel et métropolisation. Paris « Cyber géo : Revue européenne de géographie : <http://www.cybergeopresse.fr>.
- Santos, M. (1975). L'espace partagé. Les deux circuits de l'économie urbaine des pays sous développés. Paris : éditions M. Génin.
- Lautier (Bruno), 2004, L'économie informelle dans le tiers monde, paris.
- DE Soto, H., « L'autre sentier : la révolution informelle dans les tiers monde », 1994, Paris .
- Sebti, M., Festy, P. « Gens de Marrakech : géo-démographie de la ville Rouge » Paris : Institut national d'études démographiques, 2009.
- Hugon (Ph.) : et autres 1977, La petite production marchande et l'emploi dans le secteur informel, le cas africain, Paris, Institut d'Etude du Développement Economique et Social (Université de Paris I) 2 volumes, 272 p. et 155 p.
- M'rabet, M, « l'emploi au Maroc : sources d'information, niveaux, structures et difficultés d'approche ». Séminaire sur les statistiques de l'emploi et du secteur non structuré. Rabat, octobre 1985.
- Salahdine, M, Les petits métiers clandestins ou le business populaire. Edition EDDIF, 1988, Casablanca.
- Haut commissariat de plan, rapport 2016, le secteur informel a Marrakech.